

Responsable secteur électrique (seg 093)

Référence du poste : 3345

Famille métier : Maintenance

Métier : Electrotechnicien-électricien industriel

Emploi : Coordinateur électricité industrielle

Classification de l'emploi : B+

AFFECTATION

Direction : Site Seine les Grésillons

Service : SEG-Service Maintenance

Lieu : TRIEL-SUR-SEINE - 78

DESCRIPTION DU POSTE

1/ Le site de Seine Grésillon recherche un responsable secteur électrique. Au sein du service maintenance ses missions sont :

- Encadre l'ensemble des techniciens du secteur électrique
- A en charge l'ensemble des travaux et la maintenance électrique des équipements de l'usine (électricité HT BT, automatisme, informatique industrielle, instrumentation, courant faible)
- Décline la politique de maintenance du site établi par la direction générale du SIAAP, le directeur du site seine grésillons et le responsable du service maintenance,
- Participe à la mise en place de la maintenance conditionnelle dans le respect de la criticité des équipements établie
- Assure et garantit la mise en conformité des installations du périmètre du secteur électrique.
- Participe aux réunions de coordination maintenance/exploitation.
- Participe à la planification pluriannuelle des opérations de maintenance et à l'élaboration des budgets,
- Organise et coordonne les interventions du secteur électrique en lien avec les secteurs et les services du site SEG, ainsi qu'avec ceux d'autre site participant à l'action de mutualisation des services SIAAP.
- Garantit la préparation et la planification des interventions de maintenance préventive et en assure le suivi,
- Participe à une démarche continue d'amélioration et fiabilisation du process de l'usine, en définissant et mettant en place des solutions techniques.
- S'assure de l'établissement systématique des plans de prévention avant chaque intervention d'une entreprise dont il a la charge.

2/ En tant que chargé d'exploitation des installations électriques et par délégation du chef d'établissement

- Il s'assure le maintien en bon état et la surveillance des installations
- Il organise la préparation des travaux
- Il identifie et mandate les chargés de consignation
- Il remet en service les installations après intervention
- Il prend toutes les mesures de protection nécessaires
- Il définit les limites d'intervention, ce qui est interdit et valide la faisabilité des interventions. Il autorise l'exécution des travaux d'ordre électrique
- Il garantit la mise à jour de l'ensemble des documents nécessaires à la maintenance et à l'exploitation des installations (Plans, notes de calcul)
- Participe à une démarche continue d'amélioration et fiabilisation du process de l'usine, en définissant et mettant en place des solutions techniques.

3

- Garantit l'établissement de rapports d'interventions dans la GMAO
- Assure la suppléance du responsable d'équipe de maintenance des installations électriques.
- Applique la Politique QSE de Seine Grésillons :
- Participe au bon fonctionnement du système de management QSE mis en oeuvre sur le site, en étant force de proposition et en faisant remonter autant que possible les anomalies relatives au SMQSE du processus qu'il représente.
- Fait remonter au SMQSE les éventuelles non-conformités identifiées et les actions et/ou plans d'actions envisagés.

PROFILS RECHERCHES

Compétences attendues : Bonnes connaissances en électricité industrielle, automatisme, informatiques industrielles et instrumentation.

Bonnes notions d'électricité.

Savoir être :

Organisation, rigueur et méthode, disponibilité, esprit d'équipe.

Management, encadrement de proximité.

Formation initiale : Bac +2 Electrotechnique

Expérience professionnelle : Débutant accepté

CANDIDATURE

Date de fin de dépôt des candidatures externes : 29 juillet 2019

Contact externe : Transmission des candidatures (lettre de motivation et CV)
par courriel à siaap-987248@cvmail.com

ou par courrier postal à Mr Le Président du SIAAP
Direction des Ressources Humaines
2 rue Jules César
75589 PARIS CEDEX 12

Type d'emploi : Permanent

Tous les postes du SIAAP sont ouverts aux personnes en situation de handicap